

Municipalité



Chute-aux-Outardes



AVIS PUBLIC

2019-008

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1, a. 176.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 21^e jour de mai 2019 à 20 h, à la salle du conseil située au 2 rue de l'École à Chute-aux-Outardes.

Au cours de cette séance, il y aura dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2018.

Toute la population y est conviée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 15^e jour de mai 2019.



Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay